

CONCOURS D'ENTREE 2026 EN 4EME ANNEE (hors parcours journalisme)**DIPLÔME DE SCIENCES PO TOULOUSE****PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU JURY D'ADMISSIBILITE****CANDIDATS ADMISSIBLES – AUTORISES A PRESENTER L'ORAL D'ADMISSION
DU 22 AU 30 JUIN 2026**

<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>
ABDESSELAM	Safa
AGNIER	Astrid
ALARCOS-TIXIER	Cécilia
ALPI	Lorette
AMRI	Ali
APTEL	Jenna
AZOULAY-DELFORGE	Phileo
BACHELIER	Anna
BAIOD	Leïla
BALAC	Cléa
BASSOULET	Martin
BEN GOUIDA ABDALLAH- -COSTES	Daphné
BENIHOUD--LACASSAGNE	Margaux
BENIHOUD--LACASSAGNE	Margaux
BERREKAM	Selsabilaa
BERTIN	Rachel
BIETH	Miyo-Melody
BOUVET	Lou Anne
BOYER	Eglantine
BOYER	Eglantine
BRION	Benjamin
CASHIN	Eleanor
CHAMBRION	Cassandra

CHARKAOUI	Adda
CHEVILLARD	Romy
CHIMIER	Charlotte
CONTE	Hadja
COULON BALLEREAU	Louna
DAUBA	Camille
DAUBA	Camille
DAVOST	Vanessa
DEFORGES	Vanille
DELMAS	Swann
DEPREZ	Martin
DIEZ RAMOS	Laëticia
DORP- -PRÉVOST	Aloïs
DORP-PREVOST	Aloïs
DUBÉ	Loélia
FARDEL	Joséphine
FAURE RODRIGUEZ	Sara
FIX--SERRES	Valentin
FLOCZEK	Lou
GALLET	Nathan
GARCIA RECALDE	Marcia Lorena
GEAY	Erine
GHIAT	Manel
GIRARD	Pauline
GIRIER-DUFOURNIER	Théo
GIROD-GILLES	Léa
GODOT	Leïla
GOSSELIN	Esteban
GOUGELIN	Claire
GUIGONET	Noé
GUILLOT	Emmanuelle

GUILLOT

HELLER

HILAIRE

HOFFHERR

HUGUES

KLENES

LAINÉ

LAVOISIER

LE LOUEDEC

LE ROUX

LIMON

LOPEZ

LOUISIN

MALVEILLE

MANNE

MANOU

MEMHELD

MICHEL

MILANO

MONTEIRO

MOREAU

MOREL

MOTION

NOIRBUSSON

NSAKALA

PARIS

PECANTET

PEDROSA

PERLOT

PERNOT

PERRUAUX COLOMBANI

Alix

Kieran

Léna

Arthur

Hippolyte

Iris

Jade

Ana

Ambre

Dorian

Matthieu

Emilie

Charles

Pierre

Eva

Philippe

Esther

Manon

Annaelle

Romain

Sacha

Inès

Julien

Jim

Sarah-Gabrielle

Meaulnes

Léa

Méline

Camille

Nicolas

MARTIN

PERRUCHO DE MEDEIROS

PHILOUZE

POISSON

POURCHERON-KANO

RAMINHOS GONCALVES

REMISSE

RENOUD

RESCOUSSERY

RICHAUDEAU

ROSSETTI

ROSSI

ROUBIN

ROYER

SANS

SAVARIT

SIMON BOURDONNAIS

SOUSSI

TALINEAU REBELO

THUET

TOUFFET

TOUSSAINT

VIÉ

VIEL-TENEUX

VINDRY

ZIRARI

Stefanie

Isaure

Siméon

Emma

Sofia

Margot

Janna

Albane

Capucine

Estelle

Baptiste

Elisa

Joséphine

Tom

Eva

Paul

Gabriel

Paola

Louis

Margaux

Eleonore

Paul

Chanel

Valentine

Sofia

Fait à Toulouse le 11.06.2026

Modifié le 17.06.2026 (erreur d'orthographe de 2 lettres d'un prénom)



Eric DARRAS

Directeur de l'IEP de Toulouse

VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un **recours administratif** (recours gracieux) auprès du directeur l'IEP de Toulouse ;
- soit un **recours contentieux** devant le tribunal administratif de Toulouse. Ce recours peut être déposé via le téléservice Télérecours <http://www.telerecours.fr>

Le recours administratif peut être fait sans condition de délai. En revanche le recours contentieux doit intervenir dans un délai de **deux mois** à compter de la notification de la présente décision. Toutefois, si vous souhaitez, en cas de rejet du recours administratif, former un recours contentieux, le recours administratif devra avoir été introduit dans le délai sus-indiqué du recours contentieux.

Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la décision intervenue sur ledit recours administratif. Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois) dans les cas très exceptionnels ou une décision explicite intervient dans un délai de deux mois après la décision implicite- et donc dans un délai de quatre mois à compter de la date du présent avis- vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.